



## Lancement réseau actions positives ING Luxembourg

Discours de Madame Lydia Mutsch  
Ministre de l'Égalité des chances

23 mars 2015 à 12h00

---

*Seul le discours prononcé fait foi*

Mesdames, Messieurs,

Je suis bien heureuse que l'idée du réseau des actions positives ait pu se concrétiser !

Je voudrais ainsi tout d'abord remercier Monsieur Verbeken et ses collaborateurs de nous accueillir aujourd'hui dans leurs locaux afin d'inaugurer et lancer notre réseau.

Un grand merci par ailleurs à tous les participants de ce jour.

Grâce à vous, qui, pour certains, avez participé au programme des actions positives du ministère de l'Égalité des chances, ce réseau prend toute son importance.

Le Gouvernement peut s'acharner à mettre sur pied des actions et mesures aussi intéressantes que possible, mais sans l'engagement et l'intérêt manifesté par les entreprises, ces actions risquent de vite tomber dans l'oubli.

Elles restent en effet à l'état de simples idées.

Or les acteurs du terrain, en l'occurrence les entreprises, contribuent à faire de l'égalité des genres une réalité.

En effet les participants d'aujourd'hui sauront confirmer que depuis la mise en œuvre de leur plan d'actions dans le cadre du programme des actions positives, leur vue sur l'égalité des genres a nettement changé.

Je pense que les mesures prises dans le cadre des trois thèmes de :

- L'égalité de traitement,
- L'égalité dans la prise de décision,
- L'égalité dans la conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée

ont permis, et permettent toujours :



- D'avoir de meilleurs résultats en termes de rendements et productivité.

En effet les hommes et les femmes ont des façons différentes d'aborder certains sujets.

Ceci leur permet de peser plus facilement le pour et le contre et d'arriver plus rapidement à un résultat qui préserve les intérêts de tout un chacun.

- Promouvoir l'égalité des genres équivaut sans doute à améliorer l'ambiance de travail en général, qui de nouveau a des répercussions positives sur le travail en soi.

Mais l'engagement des entreprises au niveau de l'égalité permet aussi d'impacter les chiffres sur le marché de l'emploi.

D'après les dernières données du STATEC, le taux d'emploi chez les hommes est aujourd'hui de 72, 5% dans la tranche d'âge de 15 à 64 ans, et celui des femmes est de 59 % dans la même tranche d'âge.

La comparaison, d'après ces données, a été faite par rapport aux chiffres de 1983. Là le taux d'emploi des hommes était plus élevé, il était à 78,7% et celui des femmes par contre était moins élevé, il était à 38,6%.

Le taux d'emploi des femmes a donc nettement augmenté.

Ce sont des mesures comme le réseau des actions positives ou le programme des actions positives, pour n'en mentionner que quelques-unes, où des gens s'engagent tous les jours pour la mixité en termes de genre, qui permettent de modifier ces taux.

Ainsi **suite** au développement du travail à temps partiel, les femmes sont de plus en plus nombreuses à concilier vie professionnelle et vie familiale.

Le modèle du « single male breadwinner », très populaire dans les années 1980 et 1990 est en déclin.

Ainsi en 2012 (ce sont les derniers chiffres du STATEC), le taux d'emploi des femmes sans enfants à charge s'établit à 81,4%. Le fait d'avoir un enfant à charge ne fait que baisser le taux à 78,8%.

Avec un deuxième enfant à charge ce taux est de 76,4%.

Par contre, dans les ménages avec 3 enfants ou plus, seulement une femme sur deux a un emploi.



Il y a donc une évolution dans les comportements. En 1983, c'est le simple fait d'avoir des enfants qui a un impact décisif sur le taux d'emploi, peu importe le nombre d'enfants à charge du ménage.

En 2012, le fait d'avoir un ou deux enfants à charge n'influence que très peu la participation des femmes au marché du travail.

Ceci pour vous montrer que les mentalités ont bien changé, et sont encore en évolution.

**Au niveau de la prise de décision au sein des conseils d'administration et de direction des entreprises par contre les mentalités n'ont pas beaucoup évolué et de nombreux progrès restent à faire.**

**Ainsi le Gouvernement a décidé d'engager une politique ferme en faveur d'une représentation équilibrée entre femmes et hommes au niveau de la prise de décision.**

**Afin de faire évoluer les choses plus rapidement, le Gouvernement interviendra à des niveaux où il pourra directement réduire le déséquilibre toujours existant, et ce malgré les efforts volontaires qui ont été proposés ces dernières années.**

**Dès lors le Gouvernement garantira la promotion d'une représentation équilibrée entre femmes et hommes au sein des conseils d'administration des établissements publics.**

**Le Gouvernement entend atteindre une représentation de 40% du sexe sous-représenté jusqu'en 2019 dans les conseils d'administration et 40% dans les nominations au sein des conseils d'administration d'entreprises privées qu'il peut pourvoir en tant qu'actionnaire.**

**En l'espèce une nouveauté du programme des actions positives du ministère consiste, à partir de cette année, à demander aux entreprises participantes de fournir des objectifs précis et mesurables en termes de prise de décision.**

**Ceci permettra de voir quels sont les chiffres de l'entreprise dans le cadre de la prise de décision au moment où l'entreprise a commencé à participer au programme.**

**Ces chiffres concernent aussi bien les conseils de direction de l'entreprise, que les conseils d'administration.**

**Deux ans après la transposition de son plan d'actions, l'entreprise sera à même de nous fournir les nouveaux chiffres, et ceci permettra de constater une éventuelle évolution quant au pourcentage de femmes aux postes à responsabilité.**

**J'estime que c'est de cette façon que nous saurons faire les meilleurs progrès.**

Le taux d'emploi des femmes et des hommes, la conciliation entre vie professionnelle et vie privée et la prise de décision mixte sont entre nos mains.



L'idée de notre réseau nous fait prendre conscience des failles qui existent encore dans notre système économique.

Le défi pour nous c'est de créer une totale égalité des sexes à tous ces niveaux.

**L'importance d'un réseau consiste à réunir autant de fervents que possibles d'une thématique, pour qu'ils puissent régulièrement s'échanger sur leurs idées et surtout leurs bonnes pratiques.**

**L'idée finale c'est de pouvoir agrandir le nombre d'intéressés au sujet proposé, en l'occurrence l'égalité des genres, pour que naisse une véritable communauté capable de transmettre les valeurs de la mixité en genres, que ce soit dans la vie sociétale ou sociétale.**

**Voilà pourquoi je voudrais aussi rappeler aujourd'hui que le ministère ne s'est pas limité à ce seul réseau des actions positives.**

**Des rencontres régulières ont lieu entre le ministère et divers établissements publics comme la Chambre de commerce ou la Chambre des métiers, ainsi qu'avec d'autres organismes et institutions comme le Female Board Pool ou l'Institut pour le Mouvement sociétal.**

**Ceci permet sans doute de donner davantage de poids au sujet de l'égalité, et d'élargir le cercle de partisans de cette thématique.**

Je voudrais donc maintenant laisser la parole à celles et ceux qui se sont investis dans le cadre du programme des actions positives, et savent témoigner de ce que cette expérience leur rapporte au jour le jour.

C'est notre hôte qui va nous présenter brièvement son plan d'actions et nous expliquer en quoi cela lui a permis d'améliorer sa vue sur l'égalité des chances.

L'idée de notre réseau est de renforcer la politique de l'égalité et faire en sorte que s'établisse une véritable culture de l'égalité au sein des entreprises.

Je vous souhaite une bonne continuation.

Merci.